Signalisation de la dangerosité des maisons en ruine à l'Aumônerie, la Chapelle et Malaval.

À la demande de la mairie, l'entreprise Ravidat a effectué le nettoyage des espaces verts et de l'étang.

Commémorations à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'état français, hommage aux justes de France à Tulle.

Les travaux sont terminés à l'église St Sylvain au Bourg.

Elle sera ouverte aux journées du Patrimoine les 19 et 20 sept.

Initiative d'une habitante :

Mise en place d'une boîte à livres à la Chapelle sur un espace privé.

Le 23 août dernier, nous avons pu écouter des histoires de Sandrine Rouquet, conteuse.

17 élèves ont fait leur rentrée en classe cette année.

Respectez vos voisins !

Par arrêté préfectoral, les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, ... ne peuvent être effectués que :

- **Les jours ouvrables : 8h30-12h00 / 14h30-19h30**
- **Les Samedis : 9h00-12h00 / 15h00-19h00**
- **Les dimanches et jours fériés : 10h00-12h00**

Le brûlage des déchets verts à l'air libre, est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire. Par conséquent, tous les gros déchets verts des jardins (branchages et bois de taille) doivent être portés à la décheterie.

Merci de bien vouloir ramasser les crottes de vos chiens devant les maisons ainsi qu'en balade.

Suggestions / idées / propositions :

.....

.....

.....

.....

.....

Impression : DanyPhotobjat RCS Brive 807 763 271

JOURNAL MUNICIPAL #1
Saint-Solve

MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Le 15 Mars et le 28 Juin dernier les électeurs et les électrices de Saint-Solve ont désigné la nouvelle équipe municipale. La liste entière « Vivre Ensemble à Saint-Solve » est devenue pour six ans, le nouveau Conseil Municipal de la commune.

Durant la campagne électorale notre proposition de créer un nouvel élan est maintenant une réalité, nous sommes au travail afin de réussir notre engagement.

« Les urgences » ont pris beaucoup de place dans le planning estival des élus : sécurisation de la Route de la Carrière, réunions de travail sur le déploiement de la fibre optique, entretien des lieux publics et des cimetières, suivis des travaux de l'école et des appartements communaux, publication et distribution du premier document d'informations municipales et ouverture du site internet, permanences en mairie, rencontres avec les différents responsables d'instances et d'administrations, ...

Trois conseils municipaux se sont déroulés au mois de Juillet.

- Le 03 Juillet pour valider la constitution du Conseil Municipal et de l'ensemble des commissions, désigner les référents, et entériner les représentations extra-municipales,...
- Le 10 Juillet l'obligation gouvernementale nous incombait de désigner les grands électeurs en vue de l'élection sénatoriale de septembre.
- Le 23 Juillet le Conseil Municipal à l'unanimité à voté le budget 2020.

En même temps des peines et des joies sont venues ponctuer la quiétude de cet été. Le décès accidentel d'Henri Védrine, ancien conseiller municipal, le mariage civil d'un jeune couple de l'Aumônerie et le baptême civil de Clara.

De plus nous avons accueilli François Virevialle nouvel Agent Technique Territorial de la commune.

L'institutrice, Christine Barbarin a ouvert la classe à 17 écoliers (CM1 et CM2) dans le cadre du Regroupement Pédagogique Intercommunal. Toutes et tous déjeunent à la cantine.

Septembre est le mois de la réflexion et de l'analyse des premiers projets.

Ecriture de la démarche de démocratie participative avec les élus et les habitants

Réouverture d'un café-restaurant multiservices et culturel

Planification spatiale des aménagements nouveaux ou à rénover structurant notre commune.

Travaux des différentes commissions pour installer des liens, de la bienveillance et de la convivialité entre tous.

En conclusion de cette liste à la Prévert,

Osons ensemble le Bien Vivre Ensemble et construisons un avenir respectueux de l'individu et du collectif, de la Nature et de ses écosystèmes et que le bien commun se conjugue avec le bien collectif.

Sincèrement

Daniel FREYGEFOND

Infos pratiques

Téléphone :
05 55 25 84 93

Site internet :
www.saint-solve.fr

Mail :
mairie@saint-solve.fr

Horaires

Lundi :
8h15 - 12h45
13h30 - 16h15

Mardi :
8h15 - 12h45

Jeudi :
13h30 - 16h15

Vendredi :
8h15 - 12h45
13h30 - 16h15

Rejoignez-nous !
@communeSaintSolve

Directeur de publication :
Daniel FREYGEFOND

Contributions :
Conseillers municipaux

Photos :
commission communication

Hommage à M. Védrine

Avec le décès d'Antoine Henri Vedrine dit Riri, le 31 juillet, Saint-Solve vient de perdre une figure de la commune. Toujours sur son tracteur par monts et par vaux, Riri est décédé des suites d'un accident au volant de son engin. Riri, né à Vignols le 1er janvier 1928 était l'aîné d'une famille nombreuse. Suite au décès de sa maman, il a été comme ses frères et sœurs recueillis dans différentes familles. A 11 ans ½ Riri est donc arrivé dans la famille Marsac à la Perpédie ; famille qu'il ne quittera pas puisqu'il épousera la fille Elisabeth en 1949. Il travaillera à la carrière de ses beaux-parents jusqu'en 1968 date à laquelle il reprendra leur exploitation agricole qu'il fera prospérer, aidé par sa fille Christine et son petit-fils Ludovic.Avec son épouse Elisabeth, décédée depuis de nombreuses années, ils auront trois filles qui leur donneront 7 petits enfants et 13 arrières petits enfants. Riri a été aussi conseiller municipal à St Solve pendant 4 mandats.

Nouveau cantonnier

Nous vous présentons notre nouveau cantonnier

François Virevialle

Il a un BAC pro de maintenance matériel TP manutention.

Il a 24 ans et habite à Vignols.

Il a déjà bien travaillé pour sa première semaine !

Chant Auzel

8 lots viabilisés de 700m² à 1000m² sont à vendre au lotissement Chant Auzel.

Contactez la mairie au : 05 55 25 84 93

Un conseil (très) utile

- **Vous êtes un particulier, propriétaire d'un bâtiment sur notre commune**
- **Vous envisagez de le restaurer, de le transformer ou de l'aménager**
- **Vous voulez le faire en tenant compte du cadre paysager, de la topographie, du climat et de l'orientation**
- **Vous souhaitez l'intégrer harmonieusement dans les constructions existantes**
- **Vous aimeriez être informé des dernières avancées en matière d'équipements techniques (chauffage, climatiseurs, panneaux photovoltaïques, protection solaire ou occultation…)**
- **Vous souhaitez aménager une parcelle, retravailler un jardin ou créer une haie, une clôture**

…..mais tout ça vous semble très compliqué et vous êtes perdus dans le maquis de la réglementation et des contraintes techniques, architecturales mais aussi climatiques et environnementales.

Vous pouvez désormais vous faire aider dans la conception de votre projet (en amont du dépôt de permis de construire pour le bâti). En effet votre commune a choisi d'adhérer récemment au **CAUE**. Le **C**onseil d'**A**rchitecture, d'**U**rbanisme et de l'**E**nvironnement est une association loi 1901, créé en 1979 en Corrèze mais qui existe dans 93 départements .

Les **CAUE** ont pour objet de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement en conseillant les collectivités locales sur leurs projets mais aussi les particuliers qui désirent construire ou rénover.

Le **CAUE** fournit, aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant , urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre *(art 7, loi du 03 janvier 1977 extrait)*

Il est composé pour sa partie technique d'un architecte paysagiste, d'un architecte conseil et d'un architecte urbaniste ainsi que d'un graphiste.

À partir de cela, le CAUE intervient gratuitement et sur rendez-vous dès lors que vous en faites la demande.

Contactez le CAUE Corrèze

45 quai Aristide Briant
19000 TULLE

au 05 55 26 06 48

Caue.19@wanadoo.fr

www.caue19.fr

Munissez-vous pour votre entrevue de tout ce qui permettra aux conseillers de comprendre votre projet

Des photos du cadre et/ou des bâtiments, l'extrait du cadastre, l'extrait du PLU, un croquis éventuel…..

……. Ainsi que votre imagination et votre passion

Concours Photo

Pour valoriser la commune de Saint-Solve et les journées du patrimoine qui se dérouleront les 19 et 20 septembre 2020, la commission Culture et Patrimoine proposent un concours photo sur le thème :

« Patrimoine bâti de Saint-Solve »

Envoyez votre photo à :
concoursphoto@saint-solve.fr

Toutes les infos en **mairie**
ou sur le site :
www.saint-solve.fr

Travaux : Elagage

Beaucoup d'habitants ont reçu un devis d'élagage de la part du Conseil Départemental.

Les agents du département, après vérification sur chaque site, ont fait établir des devis et passé des marchés avec des entreprises qualifiées pour l'élagage avec un cahier des charges très précis.

Les tarifs, du fait du kilométrage important et des aides du Conseil Départemental, sont très modérés.

Vous pouvez réaliser votre élagage vous-même mais respectez les règles de sécurité, tant à titre personnel, que pour les autres (signalétique obligatoire en bord de route et attention aux câbles en suspension).

L'élagage en bord de route communale et départementale est une nécessité pour la dangerosité, la longévité des routes et les dégâts aux différentes lignes.

Effectivement, les feuilles, les branchages, etc…. abîment nos routes et sont dangereux pour la circulation routière, c'est aussi la protection de toutes les lignes aériennes (téléphone, électricité…)

La mairie et vos référents de villages sont à votre disposition pour tous les renseignements que vous souhaitez.

Appel à talents !

La commission Culture souhaite mettre **en valeur les talents des Saint-Solvaises et Saint-Solvais** aux travers de diverses manifestations artistiques et culturelles : expositions diverses et variées, conférences, débats, théâtre, musique, poésie, lecture, astronomie, peinture, jeu de société, etc… afin d'animer la vie culturelle et sociale de notre village.

Nous faisons donc appel à tous ceux qui souhaitent partager leur talent ou leur passion. Merci de contacter la commission à l'adresse suivante :
brigitte.lefebvre@saint-solve.fr

Tous les talents et passions sont les bienvenus pourvus que le thème soit légal !

Nous recherchons des cartes postales et tout autre document retraçant le passé de notre commune.

Vous pouvez aussi rejoindre notre commission en tant que membres extérieurs (temporaire : pour une manifestation précise, ou sur du plus long terme).

Vous êtes les bienvenus !

Journées du Patrimoine

Cette année, Saint-Solve participe aux journées du Patrimoine les **19 et 20 septembre** 2020. Pour cette première, nous vous ouvrons les portes de l'église Saint-Sylvain, entièrement rénovée.

Des **visites commentées** vous seront proposées sur les deux jours : 10h-12h et 14h-16h.

Un stand tenu par l'association des parents d'élèves sera ouvert (vente boissons, crêpes, barbes à papa..)

Deux expositions seront installées dans la salle multimédia de la mairie. *Venez nombreux !*

Agenda

Du 1er au 30 septembre

Concours Photo amateur « patrimoine bâti de la commune de Saint-Solve»

Week-end du 19 et 20 septembre

Journées du Patrimoine.

Vendredi 23 octobre à 20h00

Réunion publique sur « La démocratie participative à Saint-Solve, construisons-la ensemble ! » à la salle polyvalente